



## **MAISON DE LA SANTE CONSTRUCTION D'UN 4<sup>E</sup> BATIMENT**

La population d'Orsières, à l'instar de celles des 5 autres communes partenaires, est appelée à se prononcer sur une demande de supplément de cautionnement solidaire de Fr. 3'000'000.- afin de compléter le dispositif de la Maison de la Santé à Sembrancher.

Le rapport ci-joint présente le projet en détails.

Orsières, le 29 mai 2024

L'Administration communale